

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14624**

Intitulé

Manager financier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Grenoble école de management (Grenoble EM)	Directeur Grenoble Ecole de management

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le rôle du Manager financier est de piloter et maximiser la performance financière de l'organisation à laquelle il appartient. C'est un acteur incontournable lors des décisions stratégiques car ses analyses permettent d'anticiper et d'optimiser la rentabilité et la gestion des risques. Il occupe des postes à haute responsabilité décisionnelle. Travaillant dans tous les secteurs économiques, il peut être en charge, selon les secteurs dans lesquels il exerce, d'activités plus spécifiques ou spécialisées.

Selon les entreprises, la certification « Manager financier » permet d'exercer les fonctions ci-dessous, au sein d'entreprises privées ou publiques, de cabinets d'audit ou d'expertise comptable, ainsi qu'en banque ou en société de capital-investissement : Directeur administratif et financier ; Auditeur financier ; Analyste crédits ; Gérant de portefeuille ; Analyste financier ; Contrôleur de gestion ; Trésorier.

Le Manager financier est capable de :

- Superviser et coordonner des décisions administratives et financières en entreprise industrielle ou commerciale
- Préparer et conduire un audit financier
- Analyser et prendre des décisions sur une demande de financement ;
- Optimiser le rendement de portefeuilles constitués d'actifs financiers ;
- Mettre en œuvre des opérations de fusion/acquisition, de LBO ou d'émission de titres d'introduction en bourse.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La certification permet de travailler au sein de trois types d'employeurs :

1/ Toutes les entreprises industrielles ou commerciales, en France ou à l'international, en tant que directeur administratif et financier :

Tous secteurs d'activité ;

Toutes tailles de la PME à la multinationale.

2/ Cabinets d'audit ou d'expertise comptable :

Les cabinets d'audit ou d'expertise comptable regroupent des entreprises de toutes tailles : des cabinets d'audit internationaux (les « Big four ») employant plusieurs dizaines de milliers de collaborateurs dans des dizaines de pays à des cabinets d'expertise comptable employant moins d'une dizaine de salariés. Certains cabinets sont spécialisés dans l'audit d'entreprises appartenant à un secteur d'activité (établissements financiers ou TPME, par exemple).

3/ Banque/assurance :

Le secteur de la banque/assurance regroupe des sociétés nationales et multinationales de taille importante. Ce secteur comprend les banques commerciales et/ou d'investissement, sociétés de capital-risque, sociétés de bourse ainsi que les sociétés d'investissement en valeurs mobilières.

La certification « Manager financier » permet d'exercer les fonctions ci-dessous, au sein d'entreprises privées ou publiques, de cabinets d'audit ou d'expertise comptable ainsi qu'en banque ou en société de capital-investissement :

- Directeur administratif et financier
- Auditeur financier
- Analyste crédits
- Gérant de portefeuille
- Analyste financier
- Contrôleur de gestion
- Trésorier

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

C1303 : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

M1201 : Analyse et ingénierie financière

Réglementation d'activités :

Les candidats, qui seront amenés à exercer une ou plusieurs activités parmi celles listées par l'article 313-7-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (gérants de portefeuille par exemple), auront besoin de démontrer un certain niveau de connaissances sur l'environnement réglementaire et déontologique et les techniques financières. Grenoble Ecole de Management offre la

possibilité à ceux qui le souhaitent de passer l'examen certifié par l'AMF correspondant dans ses propres locaux.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes sont les suivantes:

Superviser et coordonner les décisions administratives et financières en entreprise industrielle ou commerciale;

Préparer et conduire un audit financier ;

Analyser et rendre une décision sur une demande de financement Optimiser le rendement de portefeuilles constitués d'actifs financiers ;

Mettre en œuvre des opérations de fusion/acquisition, de LBO ou d'émission de titres d'introduction en bourse.

Le bloc 1 est un pré requis pour tous les autres blocs (2, 3, 4) ; il peut être validé sur la base d'un examen en dispense de cours (si le postulant a déjà étudié ces domaines et/ou en a une pratique professionnelle).

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14624 - Optimiser le rendement d'un portefeuille d'actifs financiers	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser divers types d'actifs en estimant leur rendement et risque. <p>Modalités d'évaluation Etude de cas, basée sur un cas réel ou fictif d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail individuel - production écrite <p>Validation du bloc de compétences : ce bloc fait l'objet d'un certificat.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14624 - Piloter la stratégie financière de l'entreprise : les opérations de haut de bilan	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer les coûts de financement - Evaluer l'entreprise par les méthodes des multiples et des flux de trésorerie actualisés - Analyser une opération de haut bilan : fusion/acquisition, LBO ou émission de titres en bourse <p>Modalités d'évaluation Etude de cas, basée sur un cas réel ou fictif d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail individuel - production écrite <p>Validation du bloc de compétences : ce bloc fait l'objet d'un certificat.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14624 - Contrôler et gérer les risques financiers de l'entreprise	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir le flux de trésorerie, avec recommandations - Gérer le risque de change pour une entreprise multinationale - Réaliser un audit financier. <p>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation Etude de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail individuel - production écrite <p>Validation du bloc de compétences : ce bloc fait l'objet d'un certificat.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 14624 - Réaliser les activités de base de la gestion financière en entreprise	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un projet d'investissement avec analyse de rentabilité et de risque - Analyser le financement d'une entreprise - Produire des états financiers - Présenter un budget partiel - Elaborer une étude de gestion de risque <p>Modalités d'évaluation Etudes de cas, basées sur un cas réel ou fictif d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail individuel - production écrite <p>Validation du bloc de compétences : ce bloc fait l'objet d'un certificat.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé de 3 à 5 personnes dont 25% de membres extérieurs à l'organisme représentant du secteur professionnel, 50 % employeurs et 50 % salariés. Ce jury est présidé par le Directeur Général de Grenoble Ecole de Management ou son représentant
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé de 3 à 5 personnes dont 25% de membres extérieurs à l'organisme représentant du secteur professionnel, 50 % employeurs et 50 % salariés. Ce jury est présidé par le Directeur Général de Grenoble Ecole de Management ou son représentant
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de 3 à 5 personnes dont 25% de membres extérieurs à l'organisme représentant du secteur professionnel, 50 % employeurs et 50 % salariés. Ce jury est présidé par le Directeur Général de Grenoble Ecole de Management ou son représentant
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé de 3 à 5 personnes dont 25% de membres extérieurs à l'organisme représentant du secteur professionnel, 50 % employeurs et 50 % salariés. Ce jury est présidé par le Directeur Général de Grenoble Ecole de Management ou son représentant
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		Le jury est composé de 3 à 5 personnes dont 25% de membres extérieurs à l'organisme représentant du secteur professionnel, 50 % employeurs et 50 % salariés. Ce jury est présidé par le Directeur Général de Grenoble Ecole de Management ou son représentant

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager financier" avec effet au 15 décembre 2008 jusqu'au 14 avril 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager financier" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 19 juillet 2022.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

89 par an

<http://www.grenoble-em.com>

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Grenoble Ecole de Management
12 rue Pierre Sénard
BP 127
38003 Grenoble cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- * Grenoble Ecole de Management - Europole - 12 rue Pierre Sépard - BP 127 - 38003 Grenoble cedex 9
- * GEM Campus Paris - 64/70, rue du Ranelagh - 75016 Paris
- * University of Law - 14 Store Street - Londres WC1E 7DE - Royaume-Uni
- * London School of Business and Finance - 8-9 Holborn - Londres EC1N 2LL - Royaume-Uni
- * London School of Business and Finance Singapore PTE - 3 Anson Road - Springleaf Tower #06-01 - 079909 Singapour
- * Management Development Institute of Singapore - Ptd Ltd (MDIS) - Stirling Road - 148951 Singapour

Historique de la certification :